

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de MARLES LES MINES

Numéro SIRET : **21620555900018**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie de Bruay-La-Buissière**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **Budget Commune de Marles-les-Mines**

ANNEE 2019

Code INSEE 62555	Commune de MARLES LES MINES Budget Commune de Marles-les-Mines	BP 2019
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 678
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	3
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 990 824,00	4 425 119,00	526,74	772,14

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 076,52	944,00
2	Produit des impositions directes/population	283,67	491,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 079,60	1 126,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	416,35	283,00
5	Encours de dette/population	514,15	861,00
6	DGF/population	584,70	155,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,23%	56,99%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	105,40%	91,21%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	38,57%	24,25%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	47,62%	77,48%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 161 837,00	6 133 679,37
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 2 028 157,63
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		8 161 837,00	8 161 837,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 373 633,55	3 179 819,51
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	346 089,46	134 494,49
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 594 590,99	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		3 314 314,00	3 314 314,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		11 476 151,00	11 476 151,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 303 387,00	0,00	1 912 373,73	1 912 373,73	1 912 373,73
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 248 388,00	0,00	3 376 000,00	3 376 000,00	3 376 000,00
014	Atténuations de produits	250,17	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	776 153,00	0,00	718 393,00	718 393,00	718 393,00
Total des dépenses de gestion courante		6 328 178,17	0,00	6 006 766,73	6 006 766,73	6 006 766,73
66	Charges financières	105 508,00	0,00	81 089,00	81 089,00	81 089,00
67	Charges exceptionnelles	26 000,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	126,50		126,50	126,50	126,50
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 459 812,67	0,00	6 112 482,23	6 112 482,23	6 112 482,23
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 256 210,83		1 863 681,77	1 863 681,77	1 863 681,77
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	152 476,50		185 673,00	185 673,00	185 673,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 408 687,33		2 049 354,77	2 049 354,77	2 049 354,77
TOTAL		7 868 500,00	0,00	8 161 837,00	8 161 837,00	8 161 837,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 161 837,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	60 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	166 900,00	0,00	159 500,00	159 500,00	159 500,00
73	Impôts et taxes	2 028 611,00	0,00	2 199 385,00	2 199 385,00	2 199 385,00
74	Dotations, subventions et participations	3 442 000,00	0,00	3 712 898,00	3 712 898,00	3 712 898,00
75	Autres produits de gestion courante	9 739,00	0,00	15 159,09	15 159,09	15 159,09
Total des recettes de gestion courante		5 707 250,00	0,00	6 129 942,09	6 129 942,09	6 129 942,09
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 151,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 708 401,79	0,00	6 129 942,09	6 129 942,09	6 129 942,09
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			3 737,28	3 737,28	3 737,28
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				3 737,28	3 737,28	3 737,28
TOTAL		5 708 401,79	0,00	6 133 679,37	6 133 679,37	6 133 679,37

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 2 028 157,63

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 161 837,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

2 045 617,49

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,63	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	126,50	126,50	126,50
21	Immobilisations corporelles	601 600,00	0,00	755 000,00	755 000,00	755 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 302 400,00	303 224,81	1 301 792,19	1 301 792,19	1 605 017,00
	Total des dépenses d'équipement	1 914 000,63	303 224,81	2 060 918,69	2 060 918,69	2 364 143,50
204	Subventions d'équipement versées		0,00	-126,50	-126,50	-126,50
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	3 509,00	3 509,00	3 509,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	499 800,00	42 864,65	305 595,08	305 595,08	348 459,73
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	499 800,00	42 864,65	308 977,58	308 977,58	351 842,23
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 413 800,63	346 089,46	2 369 896,27	2 369 896,27	2 715 985,73
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			3 737,28	3 737,28	3 737,28
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			3 737,28	3 737,28	3 737,28
	TOTAL	2 413 800,63	346 089,46	2 373 633,55	2 373 633,55	2 719 723,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

594 590,99

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 314 314,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	177 789,55	124 494,49	85 085,28	85 085,28	209 579,77
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	177 789,55	124 494,49	85 085,28	85 085,28	209 579,77
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	145 003,30	0,00	181 999,75	181 999,75	181 999,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	635 293,82	0,00	806 185,96	806 185,96	806 185,96
138	Groupements de coll. et coll. à statut particulier	60 334,00	10 000,00	57 193,75	57 193,75	67 193,75
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	840 631,12	10 000,00	1 045 379,46	1 045 379,46	1 055 379,46
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 018 420,67	134 494,49	1 130 464,74	1 130 464,74	1 264 959,23
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 256 210,83		1 863 681,77	1 863 681,77	1 863 681,77
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	152 476,50		185 673,00	185 673,00	185 673,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 408 687,33		2 049 354,77	2 049 354,77	2 049 354,77
	TOTAL	2 427 108,00	134 494,49	3 179 819,51	3 179 819,51	3 314 314,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 314 314,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 045 617,49

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 912 373,73		1 912 373,73
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 376 000,00		3 376 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	718 393,00		718 393,00
66	Charges financières	81 089,00	0,00	81 089,00
67	Charges exceptionnelles	24 500,00	0,00	24 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	126,50	185 673,00	185 799,50
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 863 681,77	1 863 681,77
	Dépenses de fonctionnement - Total	6 112 482,23	2 049 354,77	8 161 837,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 161 837,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 509,00	0,00	3 509,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	348 459,73	0,00	348 459,73
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 000,00	0,00	4 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	755 000,00	0,00	755 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 605 017,00	0,00	1 605 017,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		3 737,28	3 737,28
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 715 985,73	3 737,28	2 719 723,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

594 590,99

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 314 314,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	43 000,00		43 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	159 500,00		159 500,00
73	Impôts et taxes	2 199 385,00		2 199 385,00
74	Dotations, subventions et participations	3 712 898,00		3 712 898,00
75	Autres produits de gestion courante	15 159,09	0,00	15 159,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	3 737,28	3 737,28
	Recettes de fonctionnement - Total	6 129 942,09	3 737,28	6 133 679,37

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 2 028 157,63

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 161 837,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	181 999,75	0,00	181 999,75
13	Subventions d'investissement	276 773,52	0,00	276 773,52
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		185 673,00	185 673,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 863 681,77	1 863 681,77
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	458 773,27	2 049 354,77	2 508 128,04

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 806 185,96

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 314 314,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 303 387,00	1 912 373,73	1 912 373,73
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	200 000,00	210 273,73	210 273,73
60611	Eau et assainissement	20 000,00	22 000,00	22 000,00
60612	Énergie - Électricité	170 000,00	155 000,00	155 000,00
60621	Combustibles	200,00	100,00	100,00
60622	Carburants	26 000,00	29 000,00	29 000,00
60623	Alimentation	30 000,00	20 000,00	20 000,00
60624	Produits de traitement	2 000,00	2 800,00	2 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	23 000,00	21 000,00	21 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	32 000,00	25 500,00	25 500,00
60633	Fournitures de voirie	14 000,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	25 000,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	18 000,00	17 500,00	17 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	7 000,00	6 500,00	6 500,00
6067	Fournitures scolaires	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6068	Autres matières et fournitures	110 000,00	70 000,00	70 000,00
611	Contrats de prestations de services	300 000,00	260 000,00	260 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	30 000,00	25 000,00	25 000,00
61521	Terrains	40 000,00	37 500,00	37 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	200 000,00	105 000,00	105 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	121 487,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	180 000,00	107 000,00	107 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	40 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Matériel roulant	40 000,00	30 000,00	30 000,00
61558	Autres biens mobiliers	15 000,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6161	Assurance multirisques	32 000,00	25 000,00	25 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	20 000,00	5 000,00	5 000,00
6168	Autres primes d'assurance	5 000,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	52 000,00	52 000,00
6182	Documentation générale et technique	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	9 000,00	9 000,00
6188	Autres frais divers	12 000,00	17 000,00	17 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	7 000,00	7 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	150 000,00	200 000,00	200 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6237	Publications	12 000,00	11 000,00	11 000,00
6247	Transports collectifs	57 000,00	60 000,00	60 000,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6255	Frais de déménagement	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions		1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	20 000,00	24 000,00	24 000,00
6262	Frais de télécommunications	29 000,00	28 000,00	28 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	16 000,00	15 000,00	15 000,00
62874	A la Caisse des Ecoles	100,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	65 000,00	56 500,00	56 500,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits	100,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	11 000,00	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 248 388,00	3 376 000,00	3 376 000,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	10 000,00	10 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6331	Versement de transport	26 500,00	30 500,00	30 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 100,00	8 500,00	8 500,00
6333	Participation des employeurs à la form ^o professionnelle continue	900,00	1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	34 000,00	35 500,00	35 500,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	5 000,00	5 500,00	5 500,00
64111	Rémunération principale	1 474 788,00	1 418 000,00	1 418 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	70 000,00	57 000,00	57 000,00
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	26 000,00	26 000,00	26 000,00
64118	Autres indemnités	255 000,00	367 000,00	367 000,00
64131	Rémunérations	315 000,00	365 000,00	365 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	100 000,00	90 000,00	90 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	310 000,00	305 000,00	305 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	420 000,00	430 000,00	430 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	28 000,00	21 000,00	21 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	77 000,00	90 000,00	90 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	22 000,00	24 000,00	24 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 100,00	20 000,00	20 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	40 000,00	60 000,00	60 000,00
014	Atténuations de produits	250,17	0,00	0,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	250,17	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	776 153,00	718 393,00	718 393,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6531	Indemnités	105 000,00	105 000,00	105 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	4 600,00	4 600,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	7 900,00	7 800,00	7 800,00
6535	Formation	24 493,00	23 493,00	23 493,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc ^o de fin de mandat	65,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 500,00	5 000,00	5 000,00
65548	Autres contributions	450 000,00	400 000,00	400 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	500,78	0,00	0,00
657362	CCAS	60 694,22	60 000,00	60 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	110 000,00	110 000,00	110 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	6 328 178,17	6 006 766,73	6 006 766,73
66	Charges financières (b)	105 508,00	81 089,00	81 089,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	99 390,00	84 040,00	84 040,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-4 182,00	-4 237,42	-4 237,42
6618	Intérêts des autres dettes	10 300,00	1 286,42	1 286,42
67	Charges exceptionnelles (c)	26 000,00	24 500,00	24 500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6714	Bourses et prix		3 500,00	3 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	126,50	126,50	126,50
6816	Dotat ^o aux prov. pour dépréciat ^o immo incorporelle, corporelle	126,50	126,50	126,50
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	6 459 812,67	6 112 482,23	6 112 482,23
023	Virement à la section d'investissement	1 256 210,83	1 863 681,77	1 863 681,77
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	152 476,50	185 673,00	185 673,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	152 476,50	185 673,00	185 673,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 408 687,33	2 049 354,77	2 049 354,77

Commune de MARLES LES MINES - 62 - Budget Commune de Marles-les-Mines	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 408 687,33	2 049 354,77	2 049 354,77
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 868 500,00	8 161 837,00	8 161 837,00

+	RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 161 837,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	51 475,02
Montant des ICNE de l'exercice N-1	47 913,06
= Différence ICNE N - ICNE N-1	3 561,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	60 000,00	43 000,00	43 000,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs		2 700,00	2 700,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	35 000,00	32 300,00	32 300,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	25 000,00	8 000,00	8 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	166 900,00	159 500,00	159 500,00
7022	Coupes de bois	1 000,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	9 000,00	10 000,00	10 000,00
70312	Redevances funéraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	4 900,00	2 500,00	2 500,00
70632	A caractère de loisirs	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	60 000,00	45 000,00	45 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	50 000,00	60 000,00	60 000,00
73	Impôts et taxes	2 028 611,00	2 199 385,00	2 199 385,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 609 419,00	1 610 678,00	1 610 678,00
73211	Attribution de compensation	151 901,00	155 601,00	155 601,00
73212	Dotations de solidarité communautaire		126 459,00	126 459,00
73221	FNGIR	15 491,00	15 360,00	15 360,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	150 000,00	192 787,00	192 787,00
7336	Droits de place	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	65 000,00	62 000,00	62 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	5 800,00	5 500,00	5 500,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74	Dotations, subventions et participations	3 442 000,00	3 712 898,00	3 712 898,00
7411	Dotations forfaitaire	1 400 000,00	1 428 000,00	1 428 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	180 000,00	201 908,00	201 908,00
74123	Dotations de solidarité urbaine	1 534 000,00	1 560 000,00	1 560 000,00
74127	Dotations nationales de péréquation	140 000,00	130 000,00	130 000,00
744	FCTVA	30 000,00	28 000,00	28 000,00
74718	Autres	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7473	Départements	2 000,00	0,00	0,00
748314	Dotations uniques compensations spécifiques taxes professionnelles	1 000,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP		130 000,00	130 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	5 000,00	6 846,00	6 846,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes d'habitation	100 000,00	178 144,00	178 144,00
75	Autres produits de gestion courante	9 739,00	15 159,09	15 159,09
752	Revenus des immeubles	5 479,00	5 485,09	5 485,09
7588	Autres produits divers de gestion courante	4 260,00	9 674,00	9 674,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		5 707 250,00	6 129 942,09	6 129 942,09
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 151,79	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 151,79	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 708 401,79	6 129 942,09	6 129 942,09
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		3 737,28	3 737,28
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles		3 737,28	3 737,28
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			3 737,28	3 737,28
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 708 401,79	6 133 679,37	6 133 679,37

Commune de MARLES LES MINES - 62 - Budget Commune de Marles-les-Mines	BP	2019
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 028 157,63
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 161 837,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 000,63	4 000,00	4 000,00
2051	Concessions et droits similaires	10 000,63	4 000,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		126,50	126,50
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		126,50	126,50
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	601 600,00	755 000,00	755 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	8 000,00	6 000,00	6 000,00
21318	Autres bâtiments publics	98 000,00	50 000,00	50 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	14 000,00	14 000,00	14 000,00
2138	Autres constructions	25 100,00	120 000,00	120 000,00
2151	Réseaux de voirie	76 500,00	25 000,00	25 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	10 000,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	70 000,00	100 000,00	100 000,00
2184	Mobilier	65 000,00	65 000,00	65 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	230 000,00	330 000,00	330 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 302 400,00	1 301 792,19	1 301 792,19
2312	Agencements et aménagements de terrains	110 000,00	500 792,00	500 792,00
2313	Constructions	200 000,00	724 999,67	724 999,67
2315	Installations, matériel et outillage techniques	992 400,00	76 000,52	76 000,52
Total des dépenses d'équipement		1 914 000,63	2 060 918,69	2 060 918,69
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		-126,50	-126,50
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		-126,50	-126,50
10	Dotations, fonds divers et réserves		3 509,00	3 509,00
10226	Taxe d'aménagement		3 509,00	3 509,00
16	Emprunts et dettes assimilées	499 800,00	305 595,08	305 595,08
1641	Emprunts en euros	456 000,00	305 595,08	305 595,08
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	43 800,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		499 800,00	308 977,58	308 977,58
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 413 800,63	2 369 896,27	2 369 896,27
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		3 737,28	3 737,28
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		3 737,28	3 737,28
28188	Autres immobilisations corporelles		3 737,28	3 737,28
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00
21311	Hôtel de ville		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00	0,00
21316	Équipements du cimetière		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			3 737,28	3 737,28
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 413 800,63	2 373 633,55	2 373 633,55

Commune de MARLES LES MINES - 62 - Budget Commune de Marles-les-Mines	BP	2019
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	346 089,46
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	594 590,99
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 314 314,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	177 789,55	85 085,28	85 085,28
1321	Etat et établissements nationaux	25 785,00	35 601,53	35 601,53
1322	Régions	56 743,55	0,00	0,00
1328	Autres	95 261,00	49 483,75	49 483,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		177 789,55	85 085,28	85 085,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	780 297,12	988 185,71	988 185,71
10222	F.C.T.V.A.	140 003,30	178 999,75	178 999,75
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	3 000,00	3 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	635 293,82	806 185,96	806 185,96
138	Autres subventions d'investissement non transférables	60 334,00	57 193,75	57 193,75
1385	Groupements de coll. et coll. à statut particulier	60 334,00	57 193,75	57 193,75
Total des recettes financières		840 631,12	1 045 379,46	1 045 379,46
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 018 420,67	1 130 464,74	1 130 464,74
021	Virement de la section de fonctionnement	1 256 210,83	1 863 681,77	1 863 681,77
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)/(7)(8)	152 476,50	185 673,00	185 673,00
2804422	Subv nature privé - Bâtiments et installations	126,00	126,00	126,00
28051	Concessions et droits similaires	272,00	1 247,00	1 247,00
281316	Equipements du cimetière	2 074,00	2 074,00	2 074,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 000,00	1 039,42	1 039,42
281578	Autre matériel et outillage de voirie		1 300,00	1 300,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 269,50	1 977,44	1 977,44
28182	Matériel de transport	15 407,00	15 189,00	15 189,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	23 215,00	31 731,48	31 731,48
28184	Mobilier	9 642,00	12 012,37	12 012,37
28188	Autres immobilisations corporelles	98 471,00	118 976,29	118 976,29
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 408 687,33	2 049 354,77	2 049 354,77
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
21538	Autres réseaux		0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 408 687,33	2 049 354,77	2 049 354,77
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 427 108,00	3 179 819,51	3 179 819,51

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

134 494,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 314 314,00

Commune de MARLES LES MINES - 62 - Budget Commune de Marles-les-Mines	BP	2019
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	305 468,58	217 509,00	0,00	45 000,00	0,00	5 000,00	210 000,00	0,00	0,00	1 586 792,19	0,00	2 369 769,77
Equipements municipaux (2)		214 000,00	0,00	45 000,00	0,00	5 000,00	210 000,00	0,00	0,00	1 586 792,19	0,00	2 060 792,19
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	305 468,58											305 468,58
Dépenses d'ordre	3 737,28											3 737,28
Total dépenses de l'exercice	309 332,36	217 509,00	0,00	45 000,00	0,00	5 000,00	210 000,00	0,00	0,00	1 586 792,19	0,00	2 373 633,55
RAR N-1 et reports	637 455,64	0,00	0,00	0,00	0,00	11 566,79	0,00	0,00	0,00	291 658,02	0,00	940 680,45
Total cumulé dépenses d'investissement	946 788,00	217 509,00	0,00	45 000,00	0,00	16 566,79	210 000,00	0,00	0,00	1 878 450,21	0,00	3 314 314,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 037 540,48	10 816,15	0,00	5 546,76	0,00	19 238,62	0,00	0,00	0,00	106 677,50	0,00	3 179 819,51
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 101,49	0,00	0,00	0,00	73 393,00	0,00	134 494,49
Total cumulé recettes d'investissement	3 037 540,48	10 816,15	0,00	5 546,76	0,00	80 340,11	0,00	0,00	0,00	180 070,50	0,00	3 314 314,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 138 570,27	1 379 676,00	0,00	852 098,00	252 306,00	997 636,60	287 627,00	218 039,13	0,00	2 035 884,00	0,00	8 161 837,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 138 570,27	1 379 676,00	0,00	852 098,00	252 306,00	997 636,60	287 627,00	218 039,13	0,00	2 035 884,00	0,00	8 161 837,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 862 020,28	30 000,00	0,00	31 600,00	0,00	90 600,00	6 000,00	60 000,00	0,00	53 459,09	0,00	6 133 679,37
RAR N-1 et reports	2 028 157,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 028 157,63
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 890 177,91	30 000,00	0,00	31 600,00	0,00	90 600,00	6 000,00	60 000,00	0,00	53 459,09	0,00	8 161 837,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		946 788,00	217 509,00	0,00	45 000,00	0,00	16 566,79	210 000,00	0,00	0,00	1 878 450,21	0,00	3 314 314,00
Dépenses réelles		943 050,72	217 509,00	0,00	45 000,00	0,00	16 566,79	210 000,00	0,00	0,00	1 878 450,21	0,00	3 310 576,72
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	594 590,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	594 590,99
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	594 590,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	594 590,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 509,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 509,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	3 509,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 509,00
16	Emprunts et dettes assimilées	348 459,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 459,73
1641	Emprunts en euros	305 595,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 595,08
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	42 864,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 864,65
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	210 000,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	755 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	50 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	100 000,00
2184	Mobilier	0,00	60 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00	0,00	330 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 566,79	210 000,00	0,00	0,00	1 378 450,21	0,00	1 605 017,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 792,00	0,00	500 792,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 566,79	210 000,00	0,00	0,00	518 565,21	0,00	745 132,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 093,00	0,00	359 093,00
Dépenses d'ordre		3 737,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 737,28
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 737,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 737,28
28188	Autres immobilisations corporelles	3 737,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 737,28

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
Total recettes d'investissement		3 037 540,48	10 816,15	0,00	5 546,76	0,00	80 340,11	0,00	0,00	0,00	180 070,50	0,00	3 314 314,00
Recettes réelles		988 185,71	10 816,15	0,00	5 546,76	0,00	80 340,11	0,00	0,00	0,00	180 070,50	0,00	1 264 959,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	988 185,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	988 185,71
10222	F.C.T.V.A.	178 999,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 999,75
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	806 185,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	806 185,96
13	Subventions d'investissement	0,00	10 816,15	0,00	5 546,76	0,00	80 340,11	0,00	0,00	0,00	180 070,50	0,00	276 773,52
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	10 816,15	0,00	5 546,76	0,00	27 571,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 934,02
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 769,00	0,00	0,00	0,00	122 876,75	0,00	125 645,75
1385	Groupements de coll. et coll. à statut particulier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	57 193,75	0,00	67 193,75
Recettes d'ordre		2 049 354,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 049 354,77
021	Virement de la section de fonctionnement	1 863 681,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 863 681,77
021	Virement de la section de fonctionnement	1 863 681,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 863 681,77
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 673,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 673,00
2804422	Subv nature privé - Bâtiments et installations	126,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126,00
28051	Concessions et droits similaires	1 247,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 247,00
281316	Equipements du cimetière	2 074,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 074,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 039,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 039,42
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 977,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 977,44
28182	Matériel de transport	15 189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 189,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	31 731,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 731,48
28184	Mobilier	12 012,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 012,37
28188	Autres immobilisations corporelles	118 976,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 976,29

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 138 570,27	1 379 676,00	0,00	852 098,00	252 306,00	997 636,60	287 627,00	218 039,13	0,00	2 035 884,00	0,00	8 161 837,00
Dépenses réelles		89 215,50	1 379 676,00	0,00	852 098,00	252 306,00	997 636,60	287 627,00	218 039,13	0,00	2 035 884,00	0,00	6 112 482,23
011	Charges à caractère général	0,00	343 893,00	0,00	185 788,00	150 006,00	395 336,60	37 227,00	133 839,13	0,00	666 284,00	0,00	1 912 373,73

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménage	0,00	0,00	0,00	0,00	12 485,00	163 559,60	7 190,00	27 039,13	0,00	0,00	0,00	210 273,73
60611	Eau et assainissement	0,00	622,00	0,00	5 800,00	373,00	13 183,00	0,00	0,00	0,00	2 022,00	0,00	22 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	10 271,00	0,00	13 288,00	1 198,00	19 724,00	2 337,00	0,00	0,00	108 182,00	0,00	155 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370,00	350,00	0,00	0,00	28 280,00	0,00	29 000,00
60623	Alimentation	0,00	4 150,00	0,00	2 100,00	400,00	2 500,00	350,00	9 600,00	0,00	900,00	0,00	20 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	2 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	19 600,00	0,00	21 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	800,00	0,00	700,00	500,00	600,00	0,00	7 300,00	0,00	15 600,00	0,00	25 500,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	14 400,00	0,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	12 200,00	0,00	1 000,00	1 700,00	500,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	4 150,00	0,00	300,00	1 350,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	41 800,00	500,00	2 000,00	400,00	300,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	3 600,00	0,00	1 200,00	4 900,00	6 900,00	300,00	8 600,00	0,00	44 500,00	0,00	70 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	3 000,00	0,00	68 100,00	53 400,00	60 000,00	13 000,00	0,00	0,00	62 500,00	0,00	260 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	12 800,00	0,00	600,00	0,00	7 600,00	1 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	25 000,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 300,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00	0,00	37 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	21 000,00	2 900,00	30 800,00	0,00	0,00	0,00	50 300,00	0,00	105 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	15 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 000,00	0,00	107 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	20 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	30 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	1 700,00	0,00	400,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	7 000,00
6156	Maintenance	0,00	32 600,00	0,00	11 500,00	1 200,00	6 600,00	2 900,00	2 600,00	0,00	12 600,00	0,00	70 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	9 100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	15 800,00	0,00	25 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	52 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	9 200,00	0,00	200,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	10 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00	0,00	1 000,00	0,00	2 100,00	0,00	9 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	4 300,00	0,00	1 400,00	3 600,00	6 700,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6226	Honoraires	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	143 400,00	0,00	600,00	49 300,00	6 200,00	300,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	400,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	5 000,00
6237	Publications	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	1 500,00	0,00	9 400,00	300,00	18 100,00	2 100,00	28 600,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	400,00	0,00	300,00	200,00	2 800,00	1 200,00	200,00	0,00	900,00	0,00	6 000,00
6255	Frais de déménagement	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	9 300,00	0,00	6 000,00	1 100,00	5 400,00	300,00	0,00	0,00	5 900,00	0,00	28 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	4 800,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 400,00	0,00	15 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	8 200,00	300,00	47 700,00	0,00	100,00	0,00	56 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	727 390,00	0,00	665 810,00	101 800,00	602 300,00	107 400,00	78 200,00	0,00	1 093 100,00	0,00	3 376 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6331	Versement de transport	0,00	7 600,00	0,00	6 200,00	900,00	5 000,00	1 000,00	800,00	0,00	9 000,00	0,00	30 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 500,00	0,00	2 000,00	300,00	1 500,00	300,00	300,00	0,00	2 600,00	0,00	8 500,00
6333	Participation des employeurs à la form° professionnelle continu	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	6 600,00	0,00	7 600,00	1 200,00	6 400,00	1 300,00	1 100,00	0,00	11 300,00	0,00	35 500,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	1 000,00	0,00	1 200,00	200,00	1 000,00	200,00	200,00	0,00	1 700,00	0,00	5 500,00
64111	Rémunération principale	0,00	365 700,00	0,00	237 700,00	11 000,00	239 600,00	55 500,00	0,00	0,00	508 500,00	0,00	1 418 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	17 900,00	0,00	6 500,00	500,00	9 900,00	1 700,00	0,00	0,00	20 500,00	0,00	57 000,00
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	115 600,00	0,00	42 400,00	17 600,00	54 500,00	15 200,00	0,00	0,00	121 700,00	0,00	367 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	120 500,00	46 000,00	91 000,00	0,00	56 500,00	0,00	51 000,00	0,00	365 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	44 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	90 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	51 600,00	0,00	71 000,00	15 200,00	56 600,00	8 600,00	15 000,00	0,00	87 000,00	0,00	305 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	101 800,00	0,00	81 600,00	4 300,00	71 400,00	17 900,00	2 000,00	0,00	151 000,00	0,00	430 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	900,00	0,00	6 600,00	2 200,00	4 700,00	0,00	2 300,00	0,00	4 300,00	0,00	21 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	23 190,00	0,00	21 810,00	500,00	13 100,00	3 900,00	0,00	0,00	27 500,00	0,00	90 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	2 100,00	0,00	900,00	200,00	800,00	200,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	6 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	8 000,00	0,00	6 700,00	1 600,00	1 600,00	400,00	0,00	0,00	5 700,00	0,00	24 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	14 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	20 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	8 900,00	0,00	7 100,00	100,00	7 200,00	1 200,00	0,00	0,00	35 500,00	0,00	60 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	298 393,00	0,00	500,00	500,00	0,00	143 000,00	0,00	0,00	271 000,00	0,00	718 393,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ...	0,00	1 500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6531	Indemnités	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
6535	Formation	0,00	23 493,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 493,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65548	Autres contributions	0,00	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 000,00	0,00	0,00	271 000,00	0,00	400 000,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
66	Charges financières	81 089,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 089,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	84 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 040,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-4 237,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 237,42
6618	Intérêts des autres dettes	1 286,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 286,42
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	5 500,00	0,00	24 500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	6 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	126,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126,50
6816	Dotat° aux prov. pour dépréciat° immo incorporelle, corporelle	126,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126,50
Dépenses d'ordre		2 049 354,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 049 354,77
023	Virement à la section d'investissement	1 863 681,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 863 681,77
023	Virement à la section d'investissement	1 863 681,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 863 681,77
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 673,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 673,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	185 673,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 673,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement	7 890 177,91	30 000,00	0,00	31 600,00	0,00	90 600,00	6 000,00	60 000,00	0,00	53 459,09	0,00	8 161 837,00
Recettes réelles	7 886 440,63	30 000,00	0,00	31 600,00	0,00	90 600,00	6 000,00	60 000,00	0,00	53 459,09	0,00	8 158 099,72

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 028 157,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 028 157,63
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 028 157,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 028 157,63
013	Atténuations de charges	0,00	18 000,00	0,00	2 600,00	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	16 800,00	0,00	43 000,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00	0,00	2 700,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	10 000,00	0,00	2 600,00	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	14 100,00	0,00	32 300,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 500,00	12 000,00	0,00	5 000,00	0,00	80 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	159 500,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
70312	Redevances funéraires	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigner	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
73	Impôts et taxes	2 192 885,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	2 199 385,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 610 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 610 678,00
73211	Attribution de compensation	155 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 601,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	126 459,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 459,00
73221	FNGIR	15 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 360,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	192 787,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 787,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
74	Dotations, subventions et participations	3 662 898,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	5 000,00	6 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	3 712 898,00
7411	Dotation forfaitaire	1 428 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 428 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	201 908,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 908,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 560 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
744	FCTVA	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	5 000,00	6 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	50 000,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	6 846,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 846,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	178 144,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 144,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 159,09	0,00	15 159,09
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 485,09	0,00	5 485,09

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 674,00	0,00	9 674,00
	Recettes d'ordre	3 737,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 737,28
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 737,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 737,28
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	3 737,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 737,28

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 138 570,27	1 379 676,00	3 518 246,27
Dépenses de l'exercice	2 138 570,27	1 379 676,00	3 518 246,27
011 Charges à caractère général	0,00	343 893,00	343 893,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	727 390,00	727 390,00
023 Virement à la section d'investissement	1 863 681,77	0,00	1 863 681,77
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 673,00	0,00	185 673,00
65 Autres charges de gestion courante	5 000,00	298 393,00	303 393,00
66 Charges financières	81 089,00	0,00	81 089,00
67 Charges exceptionnelles	3 000,00	10 000,00	13 000,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	126,50	0,00	126,50
RECETTES TOTALES (2)	7 890 177,91	30 000,00	7 920 177,91
Recettes de l'exercice	5 862 020,28	30 000,00	5 892 020,28
013 Atténuations de charges	0,00	18 000,00	18 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 737,28	0,00	3 737,28
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 500,00	12 000,00	14 500,00
73 Impôts et taxes	2 192 885,00	0,00	2 192 885,00
74 Dotations, subventions et participations	3 662 898,00	0,00	3 662 898,00
Restes à réaliser - reports	2 028 157,63	0,00	2 028 157,63
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 028 157,63	0,00	2 028 157,63

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES						
DEPENSES TOTALES (2)	909 640,00	143 193,00	6 400,00	187 778,00	124 823,00	7 842,00
Dépenses de l'exercice	909 640,00	143 193,00	6 400,00	187 778,00	124 823,00	7 842,00
011 Charges à caractère général	137 650,00	1 800,00	4 900,00	180 078,00	14 823,00	4 642,00
012 Charges de personnel et frais assimil	715 990,00	500,00	0,00	7 700,00	0,00	3 200,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	46 000,00	140 893,00	1 500,00	0,00	110 000,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68 Dotations aux amortissements et aux p	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
Recettes de l'exercice	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
013 Atténuations de charges	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	188 767,00	603 731,00	59 600,00	852 098,00
Dépenses de l'exercice	188 767,00	603 731,00	59 600,00	852 098,00
011 Charges à caractère général	15 857,00	152 331,00	17 600,00	185 788,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	172 410,00	451 400,00	42 000,00	665 810,00
65 Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES TOTALES (2)	9 000,00	2 100,00	20 500,00	31 600,00
Recettes de l'exercice	9 000,00	2 100,00	20 500,00	31 600,00
013 Atténuations de charges	1 000,00	1 100,00	500,00	2 600,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
74 Dotations, subventions et participations	3 000,00	1 000,00	20 000,00	24 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction 21	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires
DEPENSES TOTALES (2)	279 619,00	324 112,00
Dépenses de l'exercice	279 619,00	324 112,00
011 Charges à caractère général	44 819,00	107 512,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	234 800,00	216 600,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	2 100,00	0,00
Recettes de l'exercice	2 100,00	0,00
013 Atténuations de charges	1 100,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	1 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	115 896,00	19 910,00	116 500,00	252 306,00
Dépenses de l'exercice	115 896,00	19 910,00	116 500,00	252 306,00
011 Charges à caractère général	13 596,00	19 910,00	116 500,00	150 006,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	101 800,00	0,00	0,00	101 800,00
65 Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	0,00	500,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	322 Musées
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	115 896,00	19 910,00
Dépenses de l'exercice	115 896,00	19 910,00
011 Charges à caractère général	13 596,00	19 910,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	101 800,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	500,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	107 500,00	124 961,00	765 175,60	997 636,60
Dépenses de l'exercice	107 500,00	124 961,00	765 175,60	997 636,60
011 Charges à caractère général	0,00	119 361,00	275 975,60	395 336,60
012 Charges de personnel et frais assimilés	107 500,00	5 600,00	489 200,00	602 300,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	4 600,00	86 000,00	90 600,00
Recettes de l'exercice	0,00	4 600,00	86 000,00	90 600,00
013 Atténuations de charges	0,00	4 600,00	1 000,00	5 600,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	38 265,00	86 696,00	232 971,00	532 204,60
Dépenses de l'exercice	38 265,00	86 696,00	232 971,00	532 204,60
011 Charges à caractère général	38 265,00	81 096,00	110 271,00	165 704,60
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 600,00	122 700,00	366 500,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	4 600,00	50 000,00	36 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	4 600,00	50 000,00	36 000,00
013 Atténuations de charges	0,00	4 600,00	0,00	1 000,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	50 000,00	30 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	287 627,00	287 627,00
Dépenses de l'exercice	287 627,00	287 627,00
011 Charges à caractère général	37 227,00	37 227,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	107 400,00	107 400,00
65 Autres charges de gestion courante	143 000,00	143 000,00
RECETTES TOTALES (2)	6 000,00	6 000,00
Recettes de l'exercice	6 000,00	6 000,00
74 Dotations, subventions et participations	6 000,00	6 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	523 Actions en faveur des personnes en difficulté
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	287 627,00
Dépenses de l'exercice	287 627,00
011 Charges à caractère général	37 227,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	107 400,00
65 Autres charges de gestion courante	143 000,00
RECETTES TOTALES (2)	6 000,00
Recettes de l'exercice	6 000,00
74 Dotations, subventions et participations	6 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 500,00	214 539,13	218 039,13
Dépenses de l'exercice	3 500,00	214 539,13	218 039,13
011 Charges à caractère général	0,00	133 839,13	133 839,13
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	78 200,00	78 200,00
67 Charges exceptionnelles	3 500,00	2 500,00	6 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	60 000,00	60 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	60 000,00	60 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	60 000,00	60 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 619 787,00	416 097,00	2 035 884,00
Dépenses de l'exercice	1 619 787,00	416 097,00	2 035 884,00
011 Charges à caractère général	441 187,00	225 097,00	666 284,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 093 100,00	0,00	1 093 100,00
65 Autres charges de gestion courante	80 000,00	191 000,00	271 000,00
67 Charges exceptionnelles	5 500,00	0,00	5 500,00
RECETTES TOTALES (2)	46 959,09	6 500,00	53 459,09
Recettes de l'exercice	46 959,09	6 500,00	53 459,09
013 Atténuations de charges	16 800,00	0,00	16 800,00
73 Impôts et taxes	0,00	6 500,00	6 500,00
74 Dotations, subventions et participations	15 000,00	0,00	15 000,00
75 Autres produits de gestion courante	15 159,09	0,00	15 159,09

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810 Services communs	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	1 440 316,00	179 471,00	239 397,00	176 700,00
Dépenses de l'exercice	1 440 316,00	179 471,00	239 397,00	176 700,00
011 Charges à caractère général	341 716,00	99 471,00	198 397,00	26 700,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 093 100,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	80 000,00	41 000,00	150 000,00
67 Charges exceptionnelles	5 500,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	46 959,09	0,00	6 500,00	0,00
Recettes de l'exercice	46 959,09	0,00	6 500,00	0,00
013 Atténuations de charges	16 800,00	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	6 500,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	15 000,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	15 159,09	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	946 788,00	217 509,00	1 164 297,00
Dépenses de l'exercice	309 332,36	217 509,00	526 841,36
Non individualisées en opérations	309 332,36	217 509,00	526 841,36
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	3 737,28	0,00	3 737,28
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 509,00	3 509,00
16 Emprunts et dettes assimilées	305 595,08	0,00	305 595,08
20 Immobilisations incorporelles	0,00	4 000,00	4 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	210 000,00	210 000,00
Restes à réaliser - reports	637 455,64	0,00	637 455,64
Non individualisées en opérations	637 455,64	0,00	637 455,64
001 Solde d'exécution de la section d'investis	594 590,99	0,00	594 590,99
16 Emprunts et dettes assimilées	42 864,65	0,00	42 864,65
RECETTES TOTALES (2)	3 037 540,48	10 816,15	3 048 356,63
Recettes de l'exercice	3 037 540,48	10 816,15	3 048 356,63
Non affectées aux opérations	3 037 540,48	10 816,15	3 048 356,63
021 Virement de la section de fonctionnemen	1 863 681,77	0,00	1 863 681,77
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	185 673,00	0,00	185 673,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	988 185,71	0,00	988 185,71
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	10 816,15	10 816,15

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (2)	217 509,00
Dépenses de l'exercice	217 509,00
Non individualisées en opérations	217 509,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	3 509,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 Immobilisations incorporelles	4 000,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00
21 Immobilisations corporelles	210 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non individualisées en opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES TOTALES (2)	10 816,15
Recettes de l'exercice	10 816,15
Non affectées aux opérations	10 816,15
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	10 816,15

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	40 000,00	5 000,00	45 000,00
Dépenses de l'exercice	40 000,00	5 000,00	45 000,00
Non individualisées en opérations	40 000,00	5 000,00	45 000,00
21 Immobilisations corporelles	40 000,00	5 000,00	45 000,00
RECETTES TOTALES (2)	5 546,76	0,00	5 546,76
Recettes de l'exercice	5 546,76	0,00	5 546,76
Non affectées aux opérations	5 546,76	0,00	5 546,76
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	5 546,76	0,00	5 546,76

Sous-fonction 21

**212
Ecoles primaires**

DEPENSES TOTALES (2)	5 000,00
Dépenses de l'exercice	5 000,00
Non individualisées en opérations	5 000,00
21 Immobilisations corporelles	5 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	16 566,79	16 566,79
Dépenses de l'exercice	0,00	5 000,00	5 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	5 000,00	5 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	5 000,00	5 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	11 566,79	11 566,79
Non individualisées en opérations	0,00	11 566,79	11 566,79
23 Immobilisations en cours	0,00	11 566,79	11 566,79
RECETTES TOTALES (2)	19 238,62	61 101,49	80 340,11
Recettes de l'exercice	19 238,62	0,00	19 238,62
Non affectées aux opérations	19 238,62	0,00	19 238,62
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	19 238,62	0,00	19 238,62
Restes à réaliser - reports	0,00	61 101,49	61 101,49
Non affectées aux opérations	0,00	61 101,49	61 101,49
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	61 101,49	61 101,49

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	16 566,79
Dépenses de l'exercice	0,00	5 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	5 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	5 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	11 566,79
Non individualisées en opérations	0,00	11 566,79
23 Immobilisations en cours	0,00	11 566,79
RECETTES TOTALES (2)	19 238,62	61 101,49
Recettes de l'exercice	19 238,62	0,00
Non affectées aux opérations	19 238,62	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 41	Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	422 Autres activités pour les jeunes
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	19 238,62	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	61 101,49
Non affectées aux opérations	0,00	61 101,49
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	61 101,49

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	210 000,00	210 000,00
Dépenses de l'exercice	210 000,00	210 000,00
Non individualisées en opérations	210 000,00	210 000,00
23 Immobilisations en cours	210 000,00	210 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	523 Actions en faveur des personnes en
DEPENSES TOTALES (2)	210 000,00
Dépenses de l'exercice	210 000,00
Non individualisées en opérations	210 000,00
23 Immobilisations en cours	210 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	882 565,21	995 885,00	1 878 450,21
Dépenses de l'exercice	873 999,67	712 792,52	1 586 792,19
Non individualisées en opérations	873 999,67	712 792,52	1 586 792,19
21 Immobilisations corporelles	364 000,00	136 000,00	500 000,00
23 Immobilisations en cours	509 999,67	576 792,52	1 086 792,19
Restes à réaliser - reports	8 565,54	283 092,48	291 658,02
Non individualisées en opérations	8 565,54	283 092,48	291 658,02
23 Immobilisations en cours	8 565,54	283 092,48	291 658,02
RECETTES TOTALES (2)	78 315,75	101 754,75	180 070,50
Recettes de l'exercice	49 483,75	57 193,75	106 677,50
Non affectées aux opérations	49 483,75	57 193,75	106 677,50
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	49 483,75	57 193,75	106 677,50
Restes à réaliser - reports	28 832,00	44 561,00	73 393,00
Non affectées aux opérations	28 832,00	44 561,00	73 393,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	28 832,00	44 561,00	73 393,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810 Services communs	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
DEPENSES TOTALES (2)	882 565,21	0,00	890 885,00	105 000,00
Dépenses de l'exercice	873 999,67	0,00	607 792,52	105 000,00
Non individualisées en opérations	873 999,67	0,00	607 792,52	105 000,00
21 Immobilisations corporelles	364 000,00	0,00	31 000,00	105 000,00
23 Immobilisations en cours	509 999,67	0,00	576 792,52	0,00
Restes à réaliser - reports	8 565,54	0,00	283 092,48	0,00
Non individualisées en opérations	8 565,54	0,00	283 092,48	0,00
23 Immobilisations en cours	8 565,54	0,00	283 092,48	0,00
RECETTES TOTALES (2)	49 483,75	28 832,00	101 754,75	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810 Services communs	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
Recettes de l'exercice	49 483,75	0,00	57 193,75	0,00
Non affectées aux opérations	49 483,75	0,00	57 193,75	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	49 483,75	0,00	57 193,75	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	28 832,00	44 561,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	28 832,00	44 561,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	28 832,00	44 561,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Commune de MARLES LES MINES - 62 - Budget Commune de Marles-les-Mines	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 671 408,42									
1641 Emprunts en euros (total)					4 671 408,42									
1002749	CDC CDC	05/12/2001		01/01/2003	1 021 408,42	F		4.2	3.69186		A	X	N	A-1
7617229	CAISSE D'EPARGNE - NORD FRANCE EUROPE	01/12/2009		01/04/2010	500 000,00	R		3.83	3.85056		A	X	N	A-1
8157850	CAISSE D'EPARGNE - NORD FRANCE EUROPE	14/05/2012		01/08/2013	500 000,00	F		5.61	5.63049		A	X	N	A-1
MON2788666EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	09/01/2013		01/03/2014	750 000,00	F		4.01	4.01611		A	X	N	A-1
MON280712EUR/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/09/2013		01/02/2014	500 000,00	F		3.95	3.95		T	C	N	A-1
8342214	CAISSE D'EPARGNE PAS DE CALAIS	03/01/2014		25/02/2015	100 000,00	F		2.5	2.57034		A	X	N	A-1
MON514429EUR/05	LA BANQUE POSTALE	10/04/2017		01/08/2017	1 300 000,00	F		1.39	1.39888		T	X	N	A-1
Total général					4 671 408,42									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 919 369,96					305 593,94	84 036,30	0,00	42 669,09
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 919 369,96					305 593,94	84 036,30	0,00	42 669,09
1002749	N	0,00		261 017,16	3,00	F		3.69186	60 357,30	4 683,27	0,00	8 427,71
7617229	N	0,00		227 786,46	5,25	R		3.85056	34 488,57	8 724,22	0,00	5 552,48
8157850	N	0,00		347 161,35	8,58	F		5.63049	30 701,84	19 475,75	0,00	7 397,24
MON2788666EUR	N	0,00		547 237,36	9,17	F		4.01611	45 558,78	21 944,22	0,00	16 764,43
MON280712EUR/02	N	0,00		333 333,40	9,83	F		3.95	33 333,32	12 672,92	0,00	1 975,00
8342214	N	0,00		20 999,68	0,08	F		2.57034	20 999,68	525,01	0,00	0,00
MON514429EUR/05	N	0,00		1 181 834,55	13,33	F		1.39888	80 154,45	16 010,91	0,00	2 552,23
Total général		0,00		2 919 369,96					305 593,94	84 036,30	0,00	42 669,09

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 919 369,96					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	205 Concession et droits similaires, brevets, licences	4	19/02/1996
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage technique	10	19/02/1996
Linéaire	2182 Matériel de transport	6	19/02/1996
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	4	19/02/1996
Linéaire	2184 Mobilier	10	19/02/1996
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	10	19/02/1996

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		309 104,08	309 104,08
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		305 595,08	305 595,08
1641	Emprunts en euros	305 595,08	305 595,08
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 509,00	3 509,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	3 509,00	3 509,00
10226	Taxe d'aménagement	3 509,00	3 509,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	309 104,08	346 089,46	D001 594 590,99	1 249 784,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 288 548,27	III 2 288 548,27
Ressources propres externes de l'année (a)		239 193,50	239 193,50
10222	Dotations, fonds divers et réserves	178 999,75	178 999,75
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	3 000,00
138	Subventions d'investissement	57 193,75	57 193,75
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 049 354,77	2 049 354,77
2804422	Subv nature privé - Bâtiments et installations	126,00	126,00
28051	Concessions et droits similaires	1 247,00	1 247,00
281316	Equipements du cimetière	2 074,00	2 074,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 039,42	1 039,42
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 300,00	1 300,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 977,44	1 977,44
28182	Matériel de transport	15 189,00	15 189,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	31 731,48	31 731,48
28184	Mobilier	12 012,37	12 012,37
28188	Autres immobilisations corporelles	118 976,29	118 976,29
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 863 681,77	1 863 681,77

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 288 548,27	134 494,49	0,00	806 185,96	3 229 228,72

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 249 784,53
Ressources propres disponibles	IV 3 229 228,72
Solde	V = IV - II (6) + 1 979 444,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Commune de MARLES LES MINES - 62 - Budget Commune de Marles-les-Mines	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					22 911 022,04	14 282 889,88										347 431,38	577 959,50	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1976	X	23 Logements (PLR)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	249 482,82	14 391,20	0,75	A	F	1,0	F		1,0			143,91	7 159,81	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1977	X	23 Logements (PLR)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	21 388,60	1 824,23	1,75	A	F	1,0	F		1,0			18,24	602,06	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1978	X	30 Logements (PLR)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	464 451,18	54 914,80	2,75	A	F	1,2	F		1,2			658,98	13 484,03	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1978	X	20 PLR (80004)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	16 784,64	2 175,33	2,75	A	F	1,0	F		1,0			21,75	457,80	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1979	X	23 Logements F (PLR)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	18 766,47	2 757,19	3,75	A	F	1,2	F		1,2			33,09	538,37	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1979	X	30 Logements (PLR)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	12 028,23	1 751,22	1,75	A	F	1,2	F		1,2			21,01	352,05	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1980	X	23 logements F2 (PLR)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	13 506,98	2 270,25	4,75	A	F	1,0	F		1,0			22,70	369,02	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1980	X	30 PLR (82002)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	19 208,58	3 336,63	4,75	A	F	1,2	F		1,2			40,04	529,52	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1980	X	20 PLR (80003)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	264 834,43	22 801,91	1,75	A	F	1,0	F		1,0			228,02	7 525,05	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1980	X	20 PLR (80002)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	287 854,23	25 677,73	1,75	A	F	1,2	F		1,2			308,13	8 457,33	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1982	X	30 Logements PLR	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	1 494,00	183,00	1,75	A	F	2,98	F		2,98			5,45	59,21	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1983	X	20 PLR (86001)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	4 085,63	660,19	2,75	A	F	1,5	F		1,5			9,90	155,83	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OP HLM PDC OP HLM PDC	1983	X	20 PLR (85001)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	13 247,82	2 023,01	2,75	A	F	1,5	F	1,5				60,29	483,68	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1983	X	FPA (83002)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	11 708,08	977,94	0,75	A	F	2,95	F	2,95				28,85	481,91	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1983	X	20 PLR (83001)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	17 577,37	3 541,13	5,75	A	F	1,2	F	1,2				42,49	496,42	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1984	X	20 PLR (86100)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	8 826,80	1 070,31	1,75	A	F	1,5	F	1,5				16,05	347,57	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1984	X	20 PLR (84005)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	7 759,65	1 721,95	6,75	A	F	1,0	F	1,0				17,22	211,36	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1984	X	FPA (84003)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	6 585,80	616,24	0,75	A	F	3,6	F	3,6				22,18	302,68	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1984	X	20 PLR (84001)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	9 207,92	1 871,82	5,75	A	F	1,2	F	1,2				22,46	257,93	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1988	X	16 Logements (PLA)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	898 702,20	214 478,30	3,75	A	F	4,94	F	4,94				10 595,23	42 442,82	
HLM CALAIS SA HLM CALAIS	1988	X	24 PLA au dessus du Gay (86003)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	1 491 180,06	259 425,06	1,75	A	F	4,4	F	4,4				9 079,88	83 517,83	
HLM CALAIS SA HLM CALAIS	1990	X	24 PLA Palulos (89003)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	38 752,54	10 083,59	2,75	A	F	4,94	F	4,94				498,13	1 864,66	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1991	X	30 Logements (PLR)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	67 047,08	8 130,40	1,75	A	F	2,98	F	2,98				242,29	2 630,91	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1992	X	Logements rue de Marseille	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	58 418,46	23 890,65	6,75	A	F	5,8	F	3,55				1 240,28	2 475,16	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1992	X	Logements rue de Marseille	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	58 418,46	23 890,65	6,75	A	F	5,8	F	3,55				1 240,28	2 475,16	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1992	X	Logements Boulevard Gambetta	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	23 934,50	8 689,18	6,75	A	F	4,94	F	4,94				429,25	1 002,97	
HLM NORD EST SA HLM NORD EST	1992	X	Logement 39 rue de Combles (91001)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	23 698,20	9 691,55	6,75	A	F	5,8	F	5,8				675,45	1 004,08	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM CALAIS SA HLM CALAIS	1993	X	Acquisition 2 Vallée Carreau (93004)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	44 088,26	14 481,05	4,75	A	F	5,8	F	5,8				839,90	2 176,31	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1995	X	4 rue du 19 mars 1962	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	36 176,15	16 807,42	9,75	A	F	5,8	F	1,75				294,13	1 564,34	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1995	X	31 rue de Gand (PLAI)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	30 047,70	13 960,15	9,83	A	F	5,8	F	1,75				244,30	1 299,33	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1995	X	16, rue du 11 novembre	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	36 176,15	16 807,42	9,75	A	F	5,8	F	1,75				294,13	1 564,34	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1995	X	39 rue de Gand	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	30 200,15	14 030,98	9,75	A	F	5,8	F	1,75				20,69	1 305,93	
SIA DOUAI SIA DOUAI	1995	X	6 rue du 19 mars 1962	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	40 307,52	18 415,83	10,08	A	F	5,8	F	5,8				105,34	1 714,04	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1996	X	Acquisition 13/41 rue de Gand (94006)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	58 845,32	28 765,86	7,75	A	F	5,8	F	5,8				1 668,42	2 302,89	
HLM LOGIS 62	1997	X	32 Rue Léon Blum (96100)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	55 217,03	29 750,68	11,75	A	F	4,8	F	1,35				395,57	2 285,49	
C.A.L.62	1997	X	56 rue Jean Jaurès (96700)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	31 556,95	12 576,45	8,75	A	F	4,8	F	4,8				603,67	1 195,34	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1998	X	2 Logements rue de Namur (96600)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	161 452,35	80 407,90	9,75	A	F	4,5	F	4,5				1 085,51	7 385,80	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1998	X	10 Logements rue de Namur (96500)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	572 421,97	267 807,95	10,00	A	F	5,8	F	5,8				3 615,41	26 737,96	
OP HLM PDC OP HLM PDC	1998	X	72 rue Pasteur (96400)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	57 320,83	28 299,16	9,75	A	F	4,5	F	4,5				382,04	2 599,40	
C.A.L.62	1998	X	119-121 rue Pasteur (99400)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	41 618,58	20 017,39	9,75	A	F	43,0	F	43,0				8 607,48	1 564,39	
HLM LOGIS 62	1999	X	245 boulevard Gambetta (99300)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	43 905,32	22 259,15	10,75	A	F	3,8	F	1,35				300,50	1 874,88	
HLM LOGIS 62	1999	X	7 rue du Cul de Sac	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	32 776,54	15 236,73	10,75	A	F	3,8	F	1,35				205,70	1 320,67	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIA DOUAI SIA DOUAI	1999	X	12 Logements F2 (PLA)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	33 691,23	1 946,03	0,25	A	F	3,8	F	3,8				73,95	1 946,03	
HLM LOGIS 62	2000	X	24 boulevard Gambetta	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	36 481,05	18 609,04	11,75	A	F	3,05	F	1,35				251,22	1 497,11	
OP HLM PDC OP HLM PDC	2003	X	2 Logements rue de Maubeuge 02-03	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	137 966,36	82 561,01	16,75	A	F	3,7	F	3,7				3 054,76	3 556,92	
OP HLM PDC OP HLM PDC	2003	X	8 Logements boulevard Gambetta	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	319 609,36	214 725,10	18,50	A	F	4,2	F	1,65				3 542,96	9 714,48	
HLM CALAIS SA HLM CALAIS	2003	X	F.J.T. Perrons - rue Pasteur (03001)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	150 756,83	83 166,33	14,75	A	F	3,7	F	3,7				3 077,15	4 701,45	
HLM CALAIS SA HLM CALAIS	2003	X	F.J.T. Perrons sur Pasteur 03001	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	939 835,00	96 976,67	14,75	A	F	3,7	F	3,7				3 588,14	4 537,85	
OP HLM PDC OP HLM PDC	2004	X	57-59 rue de Bruxelles 03-03	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	46 169,66	30 603,92	18,75	A	F	2,95	F	2,95				902,82	1 192,55	
C.A.L.62	2004	X	87 rue Pasteur Bail Emphytéotique 1-04	CAISSE D'EPARGNE PAS DE CALAIS	22 000,00	13 146,02	8,75	A	F	5,25	F	5,25	A-1			690,17	959,35	
SAUES HABITAT LOGEMENT IMMOBILIE	2005	X	21 rue de la République	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	26 200,00	22 380,56	35,75	A	F	4,7	F	4,7				1 051,89	344,00	
PAS DE CALAIS HABITAT	2008	X	ZAC des Wagnonnages - 20 logements	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	1 439 646,00	1 134 986,93	23,50	A	F	3,8	F	3,8				43 129,50	30 663,46	
PAS DE CALAIS HABITAT	2011	C	EHPAD 84 LITS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	7 973 053,00	5 365 129,64	23,08	A	F	2,6	F	2,6				139 493,37	156 327,18	
PAS DE CALAIS HABITAT	2011	C	EHPAD 18 LITS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	1 325 239,00	1 089 685,41	26,08	A	F	2,6	F	2,6				28 331,82	25 983,88	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT 62/59 PICARDIE	2012	X	ZAC DES WAGONNAGES 5 LOGEMENTS PLS (CONSTRUCTION)	DEXIA CREDIT LOCAL	507 137,00	473 948,96	34,33	T	F	3,35	F	3,35				15 785,90	7 326,04	
HABITAT 62/59 PICARDIE	2012	X	ZAC DES WAGONNAGES 5 LOGEMENTS PLS (FONCIER)	DEXIA CREDIT LOCAL	202 972,00	194 307,46	44,33	T	F	3,35	F	3,35				6 485,51	1 907,03	
PAS DE CALAIS HABITAT	2013	X	Réhabilitation 20 logements sis rues des Alizés, Square des 4 Ve	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	170 307,00	47 698,92	4,00	A	F	2,35	F	2,35				1 120,92	10 934,90	
MAISONS & CITES	2015	X	Construction de 14 logements - Cité du Rond Point (contrat PLUS)	CDC CDC	1 301 530,00	1 229 956,52	35,92	A	F	1,6	F	1,6				19 679,30	26 709,04	
MAISONS & CITES	2015	X	Construction de 14 logements - Cité du Rond point (PLUS FONCIER)	CDC CDC	398 691,00	381 915,78	45,92	A	F	1,6	F	1,6				6 110,65	5 522,26	
MAISONS & CITES	2018	X	OPERATION 19 LOGEMENTS RUE D'ALSACE LORRAINE : LIGNE DE PRET 521	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	382 272,00	382 272,00	49,67	A	F	1,35	F		A-1			5 160,67	5 402,81	
MAISONS & CITES	2018	X	OPERATION 19 LOGEMENTS RUE D'ALSACE LORRAINE : LIGNE DE PRET 521	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	219 205,00	219 205,00	49,67	A	F	0,55	F		A-1			1 205,63	3 820,85	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MAISONS & CITES	2018	X	OPERATION 19 LOGEMENTS RUE D'ALSACE LORRAINE PLUS 5218635	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	1 234 514,00	1 234 514,00	39,67	A	F	1,35	F		A-1		16 665,94	23 479,14		
MAISONS & CITES	2018	X	OPERATION 19 LOGEMENT RUE D'ALASE LORRAINE : LIGNE DE PRET 5218	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	662 685,00	662 685,00	39,67	A	F	0,55	F		A-1		3 644,77	14 856,84		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 876 027,78	4 200 893,42									107 716,34	86 675,25		
SIA DOUAI SIA DOUAI	1979	X	30 Logements (PLR)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	37 944,56	5 574,98	3,75	A	F	1,2	F		1,2		66,90	1 088,55		
HLM CARPI	1994	X	23 RUE DE GAND TRANSFORMATION ACCEDANT EN LOCATAIRE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	34 280,45	9 133,21	1,75	A	F	5,8	F		5,8		529,73	2 811,35		
HLM CARPI	1995	X	48 rue de Gand transformation accédant locataire	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	38 465,94	8 374,05	1,75	A	F	4,86	F		4,86		406,98	2 630,47		
SA HLM CARPI	1999	X	29 rue de Gand	CDC CDC	43 277,38	11 875,34	3,75	A	F	3,59	F		3,59		426,32	2 213,76		
SA HLM CARPI	1999	C	1 rue du 19 mars 1962	CDC CDC	40 674,46	9 761,84	4,75	A	F	3,6	F		3,6		351,43	1 626,98		
SA HLM CARPI	2001	X	42 rue da Gand	CDC CDC	40 398,99	18 771,94	7,58	A	F	4,2	F		4,2		788,42	1 801,29		
C.A.L.62	2005	X	33 rue de Bordeaux - Acquisition et amélioration d'un immeuble	CAISSE D'EPARGNE PAS DE CALAIS	17 000,00	10 808,34	11,67	M	F	4,37	F		4,37		459,57	659,18		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MAISONS & CITES	2012	X	3 logements (construction) rue de Périgueux et de Nantes	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	185 427,00	167 076,53	34,00	A	F	2,05	F	2,05				3 425,07	3 651,15	
MAISONS & CITES	2012	X	3 logements (foncier) rues de Périgueux et de Nantes	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	47 064,00	43 589,63	44,00	A	F	2,05	F	2,05				893,59	680,48	
HABITAT 62/59 PICARDIE	2012	X	ZAC Wagnonnes, acquisition foncière 9 logements PLAI sur 35	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	291 535,00	263 013,34	42,83	A	F	2,05	F	2,05				5 391,77	3 838,98	
HABITAT 62/59 PICARDIE	2012	X	ZAC Wagnonnes, construction de 21 logements PLUS sur 35	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	2 217 051,00	1 971 780,57	32,83	A	F	2,85	F	2,85				56 195,75	36 003,45	
HABITAT 62/59 PICARDIE	2012	X	ZAC Wagnonnes, acquisition foncière de 21 logements PLUS sur 35	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	716 185,00	658 427,29	42,83	A	F	2,85	F	2,85				18 765,18	7 854,80	
HABITAT 62/59 PICARDIE	2012	X	ZAC Wagnonnes, construction de 9 logements PLAI sur 35	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	1 064 036,00	927 720,78	32,83	A	F	2,05	F	2,05				19 018,28	19 682,05	
SAUES HABITAT LOGEMENT IMMOBILIE	2014	X	233 BOULEVARD GAMBETTA, AMELIORATION HABITAT	CDC CDC	25 672,00	24 058,22	41,42	A	F	1,05	F	1,05				252,61	422,11	
SAUES HABITAT LOGEMENT IMMOBILIE	2014	X	233 BOULEVARD GAMBETTA	CDC CDC	77 016,00	70 927,36	34,42	A	F	1,05	F	1,05				744,74	1 710,65	
TOTAL GENERAL					27 787 049,82	18 483 783,30										455 147,72	664 634,75	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	1 120 360,71
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	305 593,94
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	1 425 954,65
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	6 129 942,09
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	23,26%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Commune de MARLES LES MINES - 62 - Budget Commune de Marles-les-Mines	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
2804422	DELIBERATI ON DU 9 SEPTEMBRE 2013	SUBVENTION A LA VIE ACTIVE POUR CESSION 1 € SYMBOLIQUE RUE DES A	LA VIE ACTIVE	Associations	126,50
FONCTIONNEMENT					
657362	2019SUB	SUBVENTION NUMERAIRE AU BUDGET CCAS POUR EQUILIBRE	C.C.A.S. MARLES-LES-MINES	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	60 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		35	0	35	14	1	15
Attaché	A	2	0	2	1	1	2
Attaché principal	A	2	0	2	1	0	1
Directeur général des services	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	2	0	2	1	0	1
Rédacteur principal de première classe	B	3	0	3	1	0	1
Adjoint administratif	C	5	0	5	2	0	2
Adjoint administratif principal de deuxième classe	C	13	0	13	2	0	2
Adjoint administratif principal de première classe	C	6	0	6	5	0	5
Rédacteur principal de deuxième classe	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		64	14,57	78,57	45,89	0	45,89
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	33	7,08	40,08	21,59	0	21,59
Adjoint technique principal de deuxième classe	C	18	6,63	24,63	14,44	0	14,44
Adjoint technique principal de première classe	C	5	0,86	5,86	4,86	0	4,86
Agent de maîtrise	C	3	0	3	2	0	2
Agent de maîtrise principal	C	3	0	3	1	0	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		9	0	9	3	1	4
Assistant socio-éducatif	B	1	0	1	0	1	1
Agent spécialisé principal des écoles maternelles de deuxième cl	C	6	0	6	2	0	2
Agent spécialisé principal des écoles maternelles de première cl	C	2	0	2	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0,73	1,73	1,15	0	1,15
Assistant d'enseigne. artistique principal 1ère classe	B	0	0,35	0,35	0,15	0	0,15

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant d'enseigne. artistique principal 2ème classe	B	0	0,23	0,23	0	0	0
Assistant d'enseignement artistique	B	1	0,15	1,15	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		13	0,5	13,5	6	0	6
Animateur principal de première classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation	C	9	0,5	9,5	2	0	2
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	3	0	3	3	0	3
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		122	15,8	137,8	70,04	2	72,04

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDI
Assistant socio-éducatif	B	MS		0,00	3-4	CDI
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CABBALR (ATTRIBUTION DE COMPENS) SIVOM DU BRUAYISIS	01/01/2002	Taxe professionnelle unique	155 601,00
		Sans fiscalité propre	348 638,00
Autres organismes de regroupement			
FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT (SACRA)		Sans fiscalité propre	0,00
		Sans fiscalité propre	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	4 046 000,00	1,761	17,960	0,000	726 662,00	1,761
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 085 000,00	-1,532	28,060	0,000	865 651,00	-1,532
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	21 300,00	13,298	86,220	0,000	18 365,00	13,301
TOTAL	7 152 300,00	0,344			1 610 678,00	0,078

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

- p.20 A1 - Présentation croisée par fonction
p.28 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement
p.36 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement
p.44 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p.45 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
p.47 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
p.48 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
p.49 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
p.51 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
p.52 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
p.53 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
p.54 A4 - Etat des provisions
p.55 A5 - Etalement des provisions
p.56 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p.57 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
p.58 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement
p.59 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement
p.60 A8 - Etat des charges transférées
p.61 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- p.62 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
p.69 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
p.70 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
p.71 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
p.72 B1.5 - Etat des autres engagements donnés
p.73 B1.6 - Etat des engagements reçus
p.74 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
p.75 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
p.76 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
p.77 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- p.78 C1 - Etat du personnel
p.81 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
p.82 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
p.83 C3.2 - Liste des établissements publics créés
p.84 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
p.85 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.86 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
p.87 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)